



## ASPONA

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE LA NATURE ET DES SITES DE  
ROQUEBRUNE CAP-MARTIN MENTON ET ENVIRONS

ASSOCIATION LOI DU 1/7/1901

(N° SIREN 401.480.827/SIRET 401.480.827.000.13)

25/11/2018

### COMMUNIQUE DE PRESSE

#### **APPEL POUR SAUVER LES MAGNOLIAS**

Depuis que nous sommes civilisés, l'abattage d'arbres ancestraux est considéré comme un geste chargé de sens. Aujourd'hui, la déforestation industrielle est largement condamnée dans le monde et la France s'est dotée en août 2016 d'une loi pour la reconquête de la biodiversité, la nature et les paysages qui préconise d'éviter l'élimination des alignements d'arbres.

C'est donc en toute connaissance de cause que **L'ASPONA s'est battue contre la suppression des 18 magnolias de l'avenue de Verdun:**

- pour l'agrément esthétique qu'ils nous procurent,
- pour leur contribution à la biodiversité des espèces animales qu'ils abritent,
- pour leur capacité d'absorption de la pollution des moteurs,
- pour la fraîcheur qu'ils maintiennent dans leur ombre (baisse de 4 à 5°C la nuit)
- et finalement pour le symbole patrimonial du Menton de la Belle Époque qu'ils représentent.

Et puis notre probité intellectuelle a été deux fois bafouée, d'abord avec une consultation électronique biaisée où nombre de nos adhérents se sont heurtés à un système bloqué qui n'acceptait pas leur vote, ensuite avec une réunion bilatérale à laquelle nous avons été convoqués pour qu'on nous y présente une option nouvelle, séduisante mais "bidon", et probablement pour que la Mairie puisse arguer de notre consentement.

Au final, l'abattage de tous les magnolias a été annoncé, sans jamais envisager leur déplacement sur un autre site où ils pourraient continuer à vivre au moins encore cent ans.

Tout cela mériterait de saisir le juge des référés (qui se prononce en urgence) pour empêcher l'abattage de la bonne douzaine de magnolias sains - pour autant que les cinq autres soient vraiment malades.

Néanmoins, cette démarche pourrait aller à l'encontre d'une « décision démocratique » prise par acclamation de 20, 30 ou 40 ( ? ) habitants dans une réunion publique devant le Maire ...

Quoi qu'il en soit notre détermination reste intacte.

**Nous appelons toutes celles et ceux qui veulent montrer leur attachement aux ARBRES DANS LA VILLE à les habiller d'un ruban et à faire largement circuler leurs photos.**



Retrouvez-nous sur notre site : [www.aspona.org](http://www.aspona.org) et sur Facebook.com/aspona

Contact : [info@aspona.org](mailto:info@aspona.org)

Adresse postale : BP 17 – 06501 MENTON Cedex